

TGIRT-EIBJ Matagami

UA 86-52, 86-64 et 86-65

Procès-verbal de la

SEPTIÈME RENCONTRE

Tenue le 15 juin 2017, à la salle de conférence du GREIBJ à Matagami



Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

APPROUVÉ LE : 31 AOÛT 2017

TGIRT-EIBJ MATAGAMI SEPTIÈME RENCONTRE

DATE : Le 15 juin 2017
HEURE : 9 h 6
LIEU : Salle de conférence
 du GREIBJ, à Matagami

PRÉSENCES
 BÉCHARD, Amélie
 BERNARD, Yan
 DANIEL, Cliche
 DUBÉ, Réal
 GODBOUT, Mira
 PERREAULT, Francis
 SIMARD, Anabelle
 FORTIN, Isabelle
 TREMBLAY, Jean-François
 LEVASSEUR, Dave
 MORASSE, Johanne

ORGANISME
 Eacom Timber
 Matériaux Blanchet
 Développement Matagami inc.
 Ville de Matagami
 Glencore, Mine Matagami
 PF Résolu
 Scierie Landrienne
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Forêt
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Forêt
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Forêt
 Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

**OBSERVATEURS
 INVITÉS**

ANIMATRICE

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
1. Ouverture de la rencontre	La rencontre débute le 15 juin à 9 h 6.	Sur proposition de M ^{me} Anabelle Simard, dûment appuyée par M. Yan Bernard, il est unanimement convenu d'ouvrir la rencontre à 9 h 6, le 15 juin 2017.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 15 juin 2017.	M ^{me} Morasse passe en revue les points de l'ordre du jour.	Sur proposition de M ^{me} Mira Godbout, dûment appuyée par M ^{me} Anabelle Simard il est unanimement convenu d'adopter l'ordre du jour tel que lu.
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 9 mars 2017.	M ^{me} Morasse passe en revue le procès-verbal du 9 mars 2017. M ^{me} Anabelle Simard demande de ne pas traduire en anglais le mot « Scierie » de Scierie Landrienne, dans la liste des présences.	Sur proposition de M ^{me} Anabelle Simard, dûment appuyée par M ^{me} Mira Godbout, il est unanimement convenu d'adopter le procès-verbal avec les modifications demandées.
4. Suivi de la rencontre du 9 mars 2017		
5. Correspondance	Aucune correspondance	
6. Travaux d'exploration minière 2017 dans l'UA86-52, 86-64 et 86-65	Présentation annulée	
7. Présentation du rapport de consultation publique de janvier 2017	M ^{me} Isabelle Fortin présente le rapport de consultation publique pour les UA 86-64 et 86-65. Elle précise qu'une demande d'arrêt des opérations forestières pendant la période de chasse à l'original a été formulée pour le secteur du lac Ouagama. Cette requête fera l'objet d'une entente avec les BGA.	Entente MFFP-BGA pour arrêt des opérations forestières pendant la période de chasse à l'original dans le secteur du lac Ouagama.

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
8. Présentation FSC EACOM	La présentation FSC de Eacom a été reportée à la prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ Matagami. Toutefois, les membres de la table recevront une invitation le 11 juillet 2017 pour participer à la présentation WEB binaire sur la traçabilité.	Eacom fera parvenir une invitation à participer à la présentation WEB binaire sur la traçabilité le 11 juillet 2017.
9. Présentation des modifications au PAFIO pour la TGIRT-EIBJ Matagami	M. Jean-François Tremblay présente les modifications au PAFIO dans les UA 86-52, 86-64 et 86-65. Les membres ont jusqu'au 25 juin 2017 pour apporter des commentaires.	
10. Enjeux, préoccupations, VOIC locaux de la TGIRT-EIBJ Matagami	<p>Le tableau synthèse des VOIC de la TGIRT-EIBJ Matagami est passé en revue par les membres.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'objectif 2.102 de « Maintenir la productivité des écosystèmes forestiers susceptibles à la paludification » est traité en comité de travail au MFFP. Le forestier en chef fera une visite exploratoire à ce sujet et des essais sont en cours dans l'UA 85-51. Une présentation sera faite à une prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ Matagami à cet effet. - Pour la valeur « Gestion du réseau routier » et l'objectif « Optimisation du réseau routier forestier », les membres conviennent de tenir une première rencontre du comité technique chemin afin d'établir dans un premier temps les besoins des utilisateurs relativement aux voies d'accès des UA 86-52, 86-64 et 86-65. - En ce qui a trait à la valeur « Population d'originaux » et l'objectif « Maintenir ou augmenter la population d'originaux », le MFFP doit produire une stratégie en vertu du Chapitre 3 de la Paix des Braves. Ainsi, lors des prochaines rencontres du Groupe de travail conjoint (GTC), un travail d'identification des zones où la planification des aménagements forestiers sera fait en fonction de « Maintenir ou augmenter la population d'originaux » sera fait. - De façon similaire, la valeur « Conservation de l'habitat du poisson » et l'objectif « Protection des frayères » feront l'objet d'un processus d'analyse des plans et de validation des frayères entre le MFFP, la DGFA et le GTC Waswanipi. - Concernant les préoccupations économiques : « Assurer la rentabilité des usines de transformation 	<p>Le MFFP présentera à une prochaine rencontre, un suivi des travaux sur les solutions opérationnelles visant à « Maintenir la productivité des écosystèmes forestiers susceptibles à la paludification »</p> <p>Un comité technique chemin composé de M^{mes} Amélie Béchar, Julie Filion, MM. Nicolas Lemieux, Jean-François Tremblay et d'une personne du GREIBJ tiendront dans un premier temps une rencontre téléphonique afin d'identifier les besoins des différents utilisateurs des chemins des UA 86-52, 86-64 et 86-65.</p> <p>Le GTC poursuit ses travaux pour recueillir l'information cartographique relativement à la localisation des zones où des aménagements forestiers visant à « Maintenir ou augmenter la population d'originaux » seront priorisés. Cette carte sera produite avant mars 2018 et sera présentée à la TGIRT-EIBJ Matagami.</p> <p>Le GTC recueillera l'information cartographique relativement à la localisation des zones où des aménagements forestiers visant la « Protection des frayères » seront priorisés. Cette carte sera produite avant mars 2018.</p> <p>En continu</p>

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	<p>du bois », « Permettre des opérations de récolte aux meilleurs coûts », « Maintien de la possibilité forestière » et « Maintien des certifications FSC sur les terres publiques D'EIBJ », même si celles-ci ne seront pas transposées en VO, elles seront prises en compte tout au long du processus de production des PAFIT.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour la valeur « Population de caribou forestier » et l'objectif « conservation du caribou », le MFFP observe présentement le respect des stratégies d'aménagement de l'habitat en place (approche de précaution 2013 et son plan et son addenda pour la harde Detour). La mise en œuvre du plan d'action gouvernemental est amorcée et des analyses techniques sont en cours. La TGIRT-EIBJ Matagami sera consultée sur ce plan lorsqu'il sera produit. - La valeur « Population de poissons » et l'objectif « Conservation du poisson » seront traités avec le VO « Conservation de l'habitat du poisson » et l'objectif « Protection des frayères » - La valeur « Population de martes et de petits gibiers » et l'objectif « Conservation des populations de martes et de petits gibiers » seront traités de façon similaire aux VO « Orignal » et « Poisson ». - La valeur « Maintien de la qualité de l'eau » et l'objectif « Minimiser la sédimentation causée par les opérations forestières » nécessitent un travail de cartographie. Bien que le RNI prend en compte ce sujet, ce sujet sera traité aux prochaines rencontres du GTC. - Tout comme les valeurs économiques, les préoccupations « Mise en valeur du peuplier » et « Maintien des approvisionnements en tremble » ainsi que les objectifs « Accès au plein potentiel de toutes les UA de la TGIRT-EIBJ Matagami », « Récupération des volumes en sénescence », « Maximiser les volumes de tremble récoltables en été » et « PAFI-O ajusté aux besoins des usines » ne seront pas transposés en VO, mais simplement 	<p>Présentation du MFFP du « Plan Caribou » à une prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ Matagami.</p> <p>Le GTC recueillera l'information cartographique relativement à la localisation des zones où des aménagements forestiers visant la « Protection des frayères » seront priorisés. Cette carte sera produite avant mars 2018.</p> <p>Le GTC recueillera l'information cartographique relativement à la localisation des zones où des aménagements forestiers visant à « Maintenir ou augmenter la population de martes et de petits gibiers » seront priorisés. Cette carte sera produite avant mars 2018.</p> <p>Le GTC recueillera l'information cartographique relativement à la localisation des zones où des aménagements forestiers visant à « Minimiser la sédimentation causée par les opérations forestières » seront priorisés. Cette carte sera produite avant mars 2018.</p>

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	<p>partager avec les membres.</p> <p>M^{me} Anabelle Simard propose d'utiliser un tableau de suivi des VO simplifié composé de 5 colonnes, soit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Valeur 2- Objectif 3- Travail en cours (TGIRT/MFFP) 4- Échéancier 5- Traitement par MFFP (à cocher) <ul style="list-style-type: none"> • Retenu VO • Retenu dans nos pratiques • Déjà pris en compte • Non retenu • En analyse 	
11. Divers	<p>Des discussions ont lieu relativement à la pertinence d'inclure l'UA 86-66 à la TGIRT-EIBJ Waswanipi puisque celle-ci relève de l'unité de gestion Harricana Nord et non pas de l'UG LSQ comme c'est le cas pour les autres UA de la TGIRT-EIBJ Waswanipi.</p> <p>M^{me} Isabelle Fortin informe les membres qu'une demande de délais auprès de Québec a été formulée par la Région 10 pour la production des PAFIT 2018-2023. Ainsi, ils recevront bientôt une note du MFFP relativement à la reconduction du PAFIT 2013-2018 au 1^{er} avril 2018 avec les nouveaux calculs des possibilités forestières.</p>	<p>Sur proposition de M^{me} Amélie Béchar, dûment appuyée par M. Yan Bernard, il est unanimement convenu de demander à ce que l'unité d'aménagement 86-66 soit retirée de la TGIRT-EIBJ Waswanipi et de l'inclure à celle de Matagami.</p> <p>Le MFFP présentera le tableau des nouvelles échéances du PAFIT 2018-2023 à la prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ Matagami.</p>
12. Levée de la rencontre	<p>Les membres sont priés d'inscrire à leur agenda la prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ Matagami qui aura lieu le 31 août 2017.</p> <p>La rencontre se termine à 11 h 38</p>	<p>Sur proposition de M^{me} Mira Godbout, dûment appuyé par M^{me} Anabelle Simard, il est unanimement convenu de lever la rencontre à 11 h 38 le 15 juin 2017.</p>